



Trouble de voisinage par tabagisme passif en HLM

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 22 août 2018

Bonjour,

Je vous contacte car je réside dans un HLM. J'ai emménagé dans cet appartement fin octobre 2011. Mon soucis est mes voisins de dessous. C'est un couple de retraité gros fumeur.

Ils se lèvent vers 5 ou 6 heure du matin et ferment leurs volets vers 21 ou 22h. Durant ce temps ils font leur vie dans la cuisine à regarder tout ce qui se passe et abordent les gens depuis la fenêtre de leur cuisine.

Dès que les beaux jours arrivent, on ouvre nos fenêtres et c'est à partir de cette période que je me retrouve avec des odeurs de tabac dans tout mon appartement y compris chambre. Il arrive même que lorsque je vais dans ma cuisine, elle est située au dessus de la leur, j'ai l'impression d'avoir un cendrier dans cette pièce ou règne cette odeur de tabac. Quand je leur dit, on ferme la fenêtre pour ne pas entendre.

Finalement je leur ai dit que j'allais faire un courrier à notre bailleur pour expliquer la situation.

Leur réponse a été vous pouvez faire votre lettre mais on est chez nous et on fait ce que l'on veut en ajoutant que j'allais passer pour un c... . Il ne faut pas me dire cela car je n'aime pas du tout. J'ai donc fait ma lettre pour mon bailleur mais avant je me suis arrêté au commissariat de police de mon quartier.

L'officier que j'ai rencontré a tenu compte de ma demande et j'ai déposé une mention, main courante pour trouble du voisinage le 12/06/2018.

Le n° est 2018/028 352

Ils ont été convoqués au commissariat de police l'après midi même. Ensuite, je suis passé à l'agence de mon bailleur ou j'ai déposé ma lettre et on fait une copie de la mention que j'avais déposée avant de venir les voir.

Pendant quelque semaine j'ai été tranquille mais c'est reparti de plus belle et quand je leur dit, je me fais engueuler !

J'ai des problèmes de santé, tout d'abord :

- tout d'abord, depuis 4 ou 5 ans tous les ans, j'ai des problèmes avec le pollen au point je dois rester chez moi fenêtre fermée. Je me retrouve avec des bronchites dues au pollen.

En août 2016, j'ai dû aller aux urgences de l'hôpital vers 1h30 du matin car j'avais du mal à respirer et quinte de toux à n'en plus finir.

On m'a dit que j'avais une bronchite asthmatiforme alors que je n'ai jamais eu d'asthme de ma vie !

J'avais des années en arrière fait des désensibilisations, au total 3, ambiance de l'air et acarien.

- Aujourd'hui, j'ai une maladie auto-immune, syndrome de Gougerot appelé aussi syndrome sec, je suis sous plaquenil. C'est un immunosuppresseur, donc peu ou plus de défense immunitaire.
- Suite à cela, j'ai de sérieux problèmes avec mes yeux dus à une sécheresse oculaire. J'en suis au stade que les soins, massage des paupières et larme artificielle ne me suffisent plus. La nuit lorsque je me réveille ou après une sieste, j'ai les paupières collées aux yeux et j'ai du mal à les ouvrir. Je dois donc en plus du reste mettre une pommade dans mes yeux le soir au coucher et dans la journée si besoin.

Là encore ça ne suffit pas car j'ai toujours des problèmes donc encore urgences à l'hôpital. J'ai les paupières qui gonflent avec des blépharites. Je me retrouve avec des antibiotique par voie orale, des collyres antibiotique et corticoïde mais attention ce ne sont pas des traitement qui durent 10 jours mais de 3 à 6 mois.

Finalement j'ai revu mon ophtalmo en novembre et m'a mis sous azyter, collyre antibiotique à mettre dans les yeux toutes les semaines pendant 3 jours matin et soir, pour une durée d'un an ! Lorsque j'ai commencé à prendre le plaquenil, ces problèmes avaient disparu. Je n'avais qu'à faire mes soins de paupières et mettre des larmes artificielles lorsque j'en sentais le besoin.

- Ensuite, en mai 2016, j'ai eu une petite intervention chirurgicale pour une aomi, 'Artérite des membres inférieurs, ou Artériopathie Obstructive des Membres Inférieurs (AOMI). Le chirurgien a donc passé un ballon dans mes artères et les a dilatées ou c'était obstrué. Par contre pas de pose d'un Stein car je suis allergique au chrome, cobalt et nickel. Le chirurgien n'a pas voulu prendre le risque de complication. Le résultat est que la prochaine ça sera un pontage, minimum 10 jours d'hospitalisation ! Je vais avoir 56 ans en novembre prochain.

Le matin c'est suivant que lorsque je me réveille, j'ai le nez qui coule ou le nez bouché comme lorsque j'étais fumeur et pourtant ça fait 2 ans que j'ai arrêté. La aussi c'est avamys matin et soir et solution telle que physiomer pour se rincer le nez et des fois ça ne suffit pas.

Je ne peux plus prendre de corticoïde par voie orale car j'ai une ostéoporose sévère sur la colonne vertébrale.

Le mardi 21 aout, j'ai rdv avec mon médecin traitant pour remplir le dossier MDPH pour renouveler ma reconnaissance de travailleur handicapé et je vais lui expliquer mon problème de tabagisme passif pour avoir un certificat médical.

Je vais de nouveau faire un courrier à mon bailleur qui va me dire les gens sont chez eux et ont ne peut pas les empêcher de fumer à leur fenêtre !

J'ai aussi la solution de retourner au commissariat de police pour de nouveau signaler mon problème mais bon si c'est pour que ça recommence dans 1 mois, je n'en vois pas vraiment l'intérêt puisque je serai toujours em.... par ces voisins fumeurs qui n'en ont rien à faire des autres !

Pouvez-vous me dire où je dois m'adresser pour avoir gain de cause et enfin être tranquille ?

Dans mon immeuble, vit un jeune couple au rez de chaussé comme mes voisins fumeurs. Leur appartement est situé de l'autre coté du hall d'entrée. Ce couple arrive à sentir ces odeurs de tabac, jusque dans la chambre de leur enfant,

âgé d'un an ou deux, dont la distance entre les fenêtres doit être de 8 à 10m. environ.

J'ai été fumeur pendant près de 40 ans mais jamais je n'ai eu un tel comportement que ceux de mes voisins. J'ai toujours fait attention à mon entourage et surtout lorsque l'on me disait que la fumée dérange je m'éloignais ou éteignais ma cigarette.

Je dois reconnaître aussi que je me rends compte de la nuisance qu'est le tabac. On est habitué à cette gêne odeur qu'on fini par ne plus remarquer mais lorsque l'on arrête de fumer on se rend vraiment compte.,

Cordialement,

Monsieur H

Réponse :

Merci pour ce témoignage qui aidera notre groupe de travail à élaborer son recueil de plaintes pour arriver à ce que les pouvoirs publics prennent en compte ce problème majeur environnemental et de santé publique.